

Actif et passif financiers consolidés des administrations publiques – Population cible –

La population cible comprend toutes les unités institutionnelles contrôlées et financées principalement par les administrations publiques (fédérale, provinciales, territoriales et locales) au Canada, sauf leurs entreprises commerciales. La population englobe l'entièreté de la composante des administrations publiques de l'univers du secteur public. Ce dernier inclut les administrations publiques (fédérale, provinciales, territoriales et locales), le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC et RRQ), les administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones. La composante des administrations publiques comprend tous les ministères et organismes, les fonds et organismes autonomes, les universités et les collèges, les institutions de services de santé et de services sociaux, ainsi que les commissions scolaires.

Les unités institutionnelles sont comparables aux entreprises dans la classification hiérarchique appliquée par Statistique Canada aux unités commerciales. Ces unités institutionnelles sont des agents économiques dotés de la capacité autonome de posséder des actifs, de contracter des obligations (passif) et de se livrer à des activités économiques et à des opérations avec d'autres entités. Le contrôle peut s'exercer par possession exclusive de l'unité institutionnelle ou par possession d'un bloc majoritaire d'actions avec droit de vote. L'existence d'un ensemble complet d'états financiers annuels est une condition préalable au classement d'une entité en tant qu'unité institutionnelle dans la composante des administrations publiques de l'univers du secteur public.

Les données sont rassemblées pour l'ensemble de la population des administrations publiques de l'univers du secteur public, telles qu'elles sont énumérées par la Division des institutions publiques de Statistique Canada, à l'exception des institutions de santé et services sociaux, des universités et collèges, et des administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones, car les données pour ces composantes ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Ce recensement est possible grâce à l'utilisation des états financiers vérifiés faisant partie du domaine public, des comptes publics et d'autres renseignements administratifs émanant des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales et de leurs organismes.